

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME SEPTIÈME

1888

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1888

LXXIII^e SÉANCE — 10 Novembre 1888

Présidence de M. CORNEVIN, président.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté sous réserve d'une addition de M. Lesbre, touchant la discussion de la communication de M. Cornevin.

COMMUNICATION

A PROPOS DE LA COMMUNICATION DE M. CORNEVIN

M. Lesbre exprime les quelques idées ou objections suivantes :

1^o Les malformations de la tête chez les animaux domestiques portent le plus souvent sur la face, exceptionnellement sur le crâne et le cerveau. Aussi les inductions que l'on peut établir d'après le cubage d'une série de crânes, sur le volume et le poids du cerveau, sont-elles beaucoup moins sujettes à erreurs qu'elles ne le sont chez l'homme.

2^o M. Cornevin est amené à conclure que les variations du poids de l'encéphale dans les diverses races d'une même espèce domestique ont pour facteur principal, sinon exclusif, la taille des individus envisagés. Il peut en être ainsi pour les espèces chevaline, bovine, ovine et porcine, spécialement étudiées par M. Cornevin; mais il y a lieu de faire une réserve, pour ce qu'il s'agit, de l'espèce canine dont les conditions si variables de domesticité ont une influence énorme sur le développement de l'intelligence et partant du cerveau. Dans une communication faite à la Société d'anthropologie, en 1884, M. Lesbre a montré que tandis que le poids total du corps, dans les divers individus de cette espèce, varie de 1 à 60 ou même de 1 à 70, le poids de l'encéphale varie à peine dans la proportion de 1 à 3; et il arrive souvent qu'un chien de poids moyen possède un encéphale aussi lourd ou même plus lourd qu'un chien de grande taille, ou encore qu'un chien de

petite taille ait un encéphale égal ou peu différent de celui de congénères beaucoup plus volumineux.

L'influence du poids total du corps (abstraction faite de la quantité surabondante de graisse) est indéniable; mais elle n'est point exclusive. Elle peut être contrebalancée par d'autres influences telles que les conditions diverses de la domestication pour une même espèce. Chacun sait combien ces conditions sont différentes chez les chiens : les uns sont des compagnons, des amis, presque des confidents de l'homme; les autres ne sont que des serviteurs, des esclaves qui n'ont guère eu à changer dans leurs facultés naturelles; il est très naturel que les premiers aient pris à la longue une prépondérance cérébrale.

M. Lesbre a démontré que cet agrandissement du crâne et du cerveau corrélatif au développement de l'intelligence se fait principalement par les parties antérieures; le front devient très proéminent et très large au-dessus des orbites; les sinus frontaux se réduisent et peuvent même disparaître devant l'ampliation du crâne; le cerveau, au lieu d'être conoïde, à sommet antérieur, et déprimé de dessus en dessous, devient globuleux et à peu près aussi large en avant qu'en arrière; en un mot, l'individu affecte le type frontal de M. Lacassagne, type qui accuse chez le chien comme chez l'homme, l'excellence des facultés intellectuelles.

3^o M. Cornevin dit que le loup a une capacité cérébrale plus grande que les chiens de même taille. M. Lesbre a fait des pesées de cerveaux qui donnent au contraire l'avantage aux chiens domestiques; et la simple inspection de la tête plaide dans le même sens : en effet, le profil antérieur de la tête est à peu près droit chez le loup, tandis qu'il est toujours courbé au niveau du front chez le chien domestique.

4^o M. Cornevin conclut que, toutes choses étant égales d'ailleurs, les femelles ont un encéphale plus développé que les mâles. C'est là une question très controversée et qui n'est pas facile à résoudre, car, dans une même espèce, mâles et femelles diffèrent non seulement par les organes génitaux, mais encore par certains caractères de conformation et de volume qui influent concurremment avec le sexe sur le développement cérébral. Dans l'espèce humaine, il

faut, en outre, faire entrer en ligne de compte les différences d'éducatons et d'occupations. Il est une espèce chez laquelle toutes ces influences secondaires qui masquent l'influence sexuelle proprement dite sont à peu près nulles : c'est l'espèce chevaline. En effet, chevaux et juments de même race ne diffèrent que par des particularités de conformation générale sans importance; ils mènent à l'état domestique très exactement le même genre de vie, par conséquent, s'il présentent des différences constantes dans le poids du cerveau, elles seront imputables exclusivement au sexe. Or, les observations de M. Colin s'accordent avec celles de Leuret pour donner aux mâles une prépondérance cérébrale d'au moins 30 grammes sur les femelles; il y a donc lieu de faire les plus grandes réserves touchant les conclusions contraires de M. Cornevin, d'autant plus qu'elles reposent sur des cubages de crânes et non sur des pesées de cerveaux. Et puis l'observation psychologique ne démontre-t-elle pas que, chez les femelles, l'activité cérébrale est surtout d'instincts et de sentiments, tandis que chez les mâles, elle se traduit davantage par les actes de l'entendement et de la réflexion.

5° M. Cornevin pose en principe que la domestication a abâtardi nos animaux et que ces derniers sont inférieurs intellectuellement à leurs ancêtres sauvages. C'est une conclusion qui est certainement trop absolue, car si la domestication n'est souvent qu'un servage abrutissant, comme on l'observe pour les animaux de boucherie, elle constitue d'autres fois une véritable civilisation qui développe l'intelligence des animaux en substituant la société de l'homme à celle de leurs congénères. Les chiens, par exemple, n'ont rien perdu à vivre au foyer de l'homme, tandis que les bœufs, les moutons, les porcs, les lapins, y ont évidemment perdu le peu d'intelligence qui leur était nécessaire à l'état sauvage, dans la lutte pour l'existence.

6° M. Cornevin appelle l'attention de la Société sur la densité considérable des os chez les animaux dits améliorés en zootechnie, tels que chevaux de course et animaux de boucherie, et ne paraît pas éloigné de croire que le tissu osseux lui-même, abstraction faite de la moelle qui l'imbibe, est plus dense, plus minéralisé dans

ces animaux que dans les autres. M. Lesbre ne pense pas que le tissu osseux puisse ainsi varier dans ses caractères physico-chimiques; si les os sont plus denses dans un cas que dans l'autre c'est que leurs cavités médullaires sont plus ou moins développées; les os des sujets améliorés seraient tout simplement moins poreux, plus compactes que les autres.

7^o M Cornevin exprime le regret que l'on soit dans l'habitude de prendre la taille des quadrupèdes d'après la hauteur verticale de leur garrot, de telle sorte que cette taille n'est pas comparable à celle de l'homme. M. Lesbre objecte que la taille d'un animal quelconque ne saurait être autre chose que sa dimension en hauteur verticale; d'autre part, la longueur du corps des quadrupèdes, mesurée le long de la colonne vertébrale ne donnerait pas les résultats comparatifs que M. Cornevin en espère, parce que cette longueur est extrêmement variable dans la même espèce, dans la même race, et que ces variations sont bien plus en rapport avec le développement de l'encolure qu'avec le volume général du corps.

CORRESPONDANCE ET NOUVELLES

En dépouillant la correspondance, M. le Secrétaire général donne communication d'une lettre de M. de Quatrefages lui annonçant que le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, tiendrait sa dixième session à Paris pendant l'Exposition universelle.

Projet de musée anthropologique et ethnographique en Angleterre. — L'idée de fonder un musée national d'anthropologie a été développée à Boht, dans la dernière session de l'*Association britannique*, par le lieutenant général Pitt Rivers.

M. Pitt Rivers pense qu'une partie des grandes dépenses qui sont faites annuellement pour des exhibitions de diverses sortes, pourrait être employée à la création d'un musée d'anthropologie nationale entendu dans un sens très large et disposé d'une façon stratigraphique par zones concentriques.

La période paléolithique occuperait le centre, puis se placeraient, circulairement, les âges néolithique et du bronze; les antiquités égyptiennes, romaines, grecques, assyriennes; les objets des périodes anglo-saxonne, franque et mérovingienne; les antiquités du moyen âge, etc.. et jusqu'aux arts modernes qui viendraient à leur tour se ranger autour de la zone extérieure, se continuant ainsi avec ceux de l'antiquité et formant un cycle non interrompu

COMMUNICATION DU BUREAU

M. le Président, au nom du Conseil et conformément au règlement, fait des propositions de candidatures en vue du renouvellement du bureau dans la séance suivante. Il annonce le départ de M. Houssay, nommé maître de conférences à l'École normale supérieure, et tout en félicitant M. Houssay de son brillant avancement, il exprime les regrets de la Société pour ce départ qui est une véritable perte.

ÉLECTIONS

MM. les docteurs Francesco Feraz de Macedo et Naue, sont présentés comme membres correspondants.

MM. Salmon, Ed. Chantre, Eug. Chantre, Chiron, posent leur candidature comme membres titulaires.

PRÉSENTATIONS

M. Lacassagne fait connaître l'organisation et le but du deuxième Congrès international d'anthropologie criminelle qui tiendra session à Paris, à l'époque de l'Exposition de 1889.

Une commission nommée par le premier Congrès qui s'est tenu à Rome, en 1885, a composé comme il suit le Bureau et le Comité d'organisation du Congrès de 1889 :

Président d'honneur, M. le D^r BROUARDEL;

Président, M. le D^r THÉOPHILE ROUSSEL, *sénateur* ;

Vice-Présidents, { M. le D^r LACASSAGNE,
M. le D^r MOTET.

Secrétaire général, M. le D^r MAGITOT ;

Comme membres du Comité, citons :

MM. POZZI, MATHIAS DUVAL, LETOURNEAU, TOPINARD, MANOUVRIER, LABORDE, VOISIN, BERTILLON, GÉRAUD, COUTAGNE, BOURNET, etc.

Le droit d'admission au Congrès est fixé à 20 francs. Les souscripteurs recevront gratuitement le volume des comptes-rendus de la session.

Les questions qui seront discutées ne s'adressent pas seulement aux médecins légistes et aux jurisconsultes, elles sont de nature à intéresser tous les anthropologistes et comportent des applications sociologiques importantes.

Voici, en effet, quelques-unes des questions posées :

Existe-t-il des caractères anatomiques propres aux criminels? — Les criminels présentent-ils en moyenne certains caractères anatomiques particuliers? — Comment doit-on interpréter ces caractères?

Rapporteur, M. MANOUVRIER.

De l'atavisme chez les criminels.

Rapporteur, M. BORDIER.

Sur l'opportunité d'établir des règles générales pour les recherches d'anthropométrie et de psychologie dans les prisons et dans les asiles d'aliénés.

Rapporteurs, MM. SIRAMMAN et ROSSI VIRGILIO.

Sur la valeur relative des conditions individuelles physiques et sociales qui déterminent le crime.

Rapporteurs, MM. FERRI, SIRAMMAN et COLOJANN.

De l'enfance des criminels considérée dans ses rapports avec la prédisposition naturelle au crime.

Rapporteurs, MM. TAVERNI et MAGNAN.

Les anciens et les nouveaux fondements de la responsabilité morale.

Rapporteur, M. TARDE.

Organes et fonctions des sens chez les criminels.

Rapporteurs, MM. FRIJERIO et OSSOLUIGHI,

De l'enseignement des sciences médico-légales dans les Facultés de droit, par M. LACASSAGNE.

De l'influence des professions sur la criminalité, par M. COUTAGNE.

M. Chantre présente des photographies relatives à l'étude des populations de l'Asie Centrale.

COMMUNICATION

DÉCOUVERTE ET EXPLORATION DE TUMULUS A CHATEAUNEUF (COTE-D'OR)

PAR F. CUVIER

Dans un séjour que je viens de faire en Bourgogne, j'ai eu la bonne fortune de découvrir des tumulus dont l'exploration fructueuse me permet de ne pas venir les mains vides à cette séance de rentrée. J'ai donc l'honneur de vous présenter les objets que j'ai recueillis, en vous demandant quelques instants pour vous entretenir de ma découverte.

Près de Châteauneuf, canton de Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or), il existe, à l'est, une montagne connue sous le nom de *En Chaumont*. Comme l'indique son nom, cette montagne est déboisée et nue, mais elle présente un certain intérêt géologique et botanique qui m'avait d'abord attiré. J'y vis des tas de pierres auxquels je ne prêtai pas d'attention; mais ayant ensuite reconnu les traces d'une enceinte, j'en vins à reconnaître que les tas de pierres étaient des tumulus comme ceux que j'avais explorés dans l'Yonne, en 1880, et pour lesquels j'ai fait le voyage de Saint-Germain-en-Laye, afin d'en entretenir M. G. de Mortillet qui m'accueillit, en cette circonstance, avec sa courtoisie et sa bienveillance habituelles. Cette consultation me mit un peu au courant de la ques-